

LE CHABLAIS

ÉVIAN-LES-BAINS

Un but commun : rouvrir le sentier littoral du Léman au public



Une trentaine d'adhérents de "Un lac pour tous" a flâné de Meillerie au Locum, ce samedi. La balade était conduite par Frédéric Urien, président de Lou Vionnets. Photo D.L.G.A.

Lou Vionnets et l'association "Un lac pour tous" ont un but commun : rouvrir le sentier littoral du Léman au public. Lou Vionnets, depuis plusieurs années tentent avec succès de rendre praticable le sentier de halage ou des douaniers entre Meillerie et Saint-Gingolph. Ils ont la législation pour eux puisque depuis 1976 la servitude de marchepied de 3,50 m oblige les riverains du lac à reculer leurs clôtures, ouvrir les accès d'un rivage appartenant au domaine public.

"Un lac pour tous" leur a emboîté le pas depuis juin 2013, surtout du côté ouest entre Chens et Lugrin : « Ce sera un travail de très longue haleine, précise le président de l'association Jean-Paul Lugrin, car des habitudes ont été prises depuis plus d'un siècle : les propriétaires successifs, incluant le littoral dans leur domaine. Les villes, le Départe-

ment, voire l'État, ont déjà racheté quelques parcs et maisons de maître et les ont ouverts au public comme à Publier, Thonon, Yvoire, etc. Anthy a depuis plusieurs années restauré le passage entre le port de Chanterselle-Corzent et le port des pêcheurs d'Anthy ».

Des contacts positifs avec les élus

Les contacts et les rencontres avec les maires se sont montrés fructueux. Le maire d'Évian, Marc Francina, s'est engagé à faire étudier diverses possibilités d'aménager la servitude en bord de lac. Il a aussi évoqué le passage de l'Hôtel des Cygnes ou celui des propriétés privées du côté de Publier.

Avec Jean Denis, maire de Thonon, la discussion a été ouverte. Pour le parc de Corzent, il a indiqué qu'il consulterait le Conservatoire du littoral afin de rediscuter des fermetu-

res hautes et basses du terrain et il compte reconsidérer la fermeture de la propriété des Clerges. En ce qui concerne les propriétés privées, il prendra contact avec les services de l'État afin de voir comment faire appliquer la servitude de marchepied. Les maires de Lugrin et de Publier ont proposé des rencontres.

L'association travaille à la création d'un site internet et planche sur une cartographie très précise du littoral notant les passages inaccessibles, les accès divers allant au lac, l'érosion des berges, etc. Elle commence à faire tâche d'huile et les neuf membres du comité sont toujours à disposition pour parler des actions futures.

Gilles BONDIAZ

POUR EN SAVOIR PLUS

association.lacpour tous@gmail.com ou "Lac pour tous", 10 quai de Fives à Thonon